



Affaire suivie par :  
Karim DINARI  
Directeur des Relations avec les Collectivités Locales  
Charente & Deux-Sèvres  
karim.dinari@orange.com  
+33 6 08 80 64 20

2031600052100001 00694

A L'ATTENTION DE MME OU M LE MAIRE  
HOTEL DE VILLE  
61 RUE DE LA REPUBLIQUE  
16560 AUSSAC VADALLE

Issy-les-Moulineaux, le 8 juin 2023

**Objet : information sur la pré-sélection de votre commune dans le lot 3 de fermeture du réseau cuivre**

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre pays, au travers de grands chantiers pour apporter l'Internet fixe à Très Haut Débit partout sur le territoire.

Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. Ce dernier va progressivement fermer sur tout le territoire à échéance 2030, ce qui implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit mobile et le satellite.

Cette fermeture de réseau se déroulera par lots annuels de communes, dans le respect de délais de prévenance encadrés par la réglementation. Pour chaque lot, les communes sont identifiées à travers un processus de sélection mené par les équipes d'Orange, au terme duquel une première liste de communes est constituée. Cette liste est ensuite portée à la connaissance des parties prenantes lors d'une phase de partage, qui doit permettre à chacune d'entre elles de prendre connaissance du projet, d'émettre des observations ou des réserves sur les communes identifiées. Une fois cette phase de partage achevée, la liste finale des communes est constituée et le lot peut être officiellement lancé.

C'est dans ce contexte, et après les deux premiers lots engagés, que je vous informe que votre commune a été préselectionnée pour être intégrée au lot n°3 de fermeture du réseau cuivre, dont la date de fermeture technique interviendrait en janvier 2027. A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

Orange est attaché à un dialogue étroit avec les mairies qui seront concernées par la fermeture du réseau cuivre. Aussi, ce courrier formalise le lancement de la phase de partage et de concertation évoquée ci-avant.

Durant cette phase qui se déroule du 6 juin au 15 septembre 2023, je me tiens à votre entière disposition pour répondre à l'ensemble de vos interrogations et recueillir vos éventuelles observations.

A l'issue de cette phase, la liste des communes retenues sera amendée et confirmée et les travaux de fermeture du cuivre seront engagés avec l'ensemble des parties prenantes. Sans remarque de votre part avant le 15 septembre, Orange considérera que vous n'avez pas de réserve à exprimer concernant l'intégration de votre commune dans le lot 3 de fermeture du réseau cuivre.

Souhaitant vous accompagner au mieux dans ce projet de modernisation numérique, je vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Karim DINARI  
Directeur des Relations avec les Collectivités Locales  
Charente & Deux-Sèvres